

## Résumé de la Réunion du Conseil Municipal Du Mardi 09 Février 2021

Présents : MM CAMUS-DENAIIS Christian, COLLET Virginie, DA COSTA-LAGE Isabelle, DUDOUEY Aurélie, FROGER Jean-Marc, LECLERCQ Jean-Marie, MICHEL Dominique, PERCHERON Alain, RENAUX Christophe, ZANETTI Jean-Christophe.

Excusée : Mme CHAPLAIN Laëtitia a donné pouvoir à Mr LECLERCQ

Date de Convocation : 02/02/2021

Secrétaire : Mme DA COSTA LAGE Isabelle

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 03 Novembre 2020. Aucune observation n'étant émise, le CM signe le registre des Délibérations.

### 1 - Vote du Compte administratif & 2 Vote du Compte de gestion (Db 1 2 3-2021)

#### Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement:	159 357,68 €
Recettes de fonctionnement :	197408,62 €
Résultat 2020	: +38 050,94 €

#### Investissement :

Dépenses d'investissement :	202.429,98€
Recettes d'Investissement :	97.181,60€
Résultat 2020	: - 105.248,38€

**Résultat de l'exercice 2020 : - 67.197,44€**

#### Affectation du résultat

##### Fonctionnement :

Résultat de clôture 2019 (cumulé) :	<b>109.184,71€</b>
Plus le résultat de l'exercice	+38 050,94 €
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>	<b>147.235,65€</b>

##### *Affectés en recette de fonctionnement*

##### Investissement :

Résultat de clôture 2019 (cumulé) :	140.815,90 €
Plus le résultat de l'exercice	-105.248,38€
Opérations d'ordre	
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>	<b>35.567,52 €</b>

##### *Affectés en recettes d'investissement*

### **3 – Identification des lieux et Numérotation des habitations (ajout) (Db 4 & 5-2021)**

Numérotation des habitations

Le repreneur de l'exploitation agricole des Ragotières a besoin d'un numéro pour identifier ses bâtiments agricoles. Il est proposé de lui attribuer le N° 5 Chemin des Ragotières

A la demande de la famille, un lieu commémoratif à la mémoire de René GASNIER, qui a été Maire de Cuissai pendant 31 ans, pourrait être instauré. Une réflexion sera conduite avec la famille.

### **4 – Projet Aménagement D2**

L'objet de l'aménagement est de concentrer les moyens sur :

La prolongation d'un parcours piétons sécurisé sur la rue d'Ecouves, côté Mairie,

L'aménagement a minima côté opposé

L'optimisation et l'extension du réseau d'eau pluviale existant,

L'aménagement du carrefour D2 / rue des fourneaux et de dispositifs de ralentissement.

#### **Les préalables à la réalisation de ce projet :**

Rénovation de la conduite d'eau potable et des branchements

Autorisation du CD61

Prise en charge pluvial par la CUA

Obtention des subventions au meilleur niveau

#### **Estimation**

En première approche, le coût de cette opération serait estimé à 110.000€ TTC

### **5 – Demandes de Subventions (aides financières) (db 6-2021)**

Compte tenu de l'investissement préalablement proposé, il est demandé au Conseil de délibérer sur les demandes de subventions permettant de financer ce projet :

- DETR pour un niveau de 40%

- DSIL pour un montant de 20%

- FAL pour un montant de 20.000€

Ces demandes correspondraient à un montant maximum de 80% du Hors Taxes des travaux envisagés.

Il est proposé au Conseil Municipal de diviser en 3 tranches, avec un plan de financement comme suit pour la 2<sup>ème</sup> tranche de 102 473 € HT :

<i><b>SOURCES</b></i>	<i><b>SUBVENTION</b></i>	<i><b>TAUX</b></i>	<i><b>MONTANT</b></i>
Département	FAL (plafond de 40 000 €)	11,71 %	12 000,00 €
Etat	DETR	40 %	40 989,00 €
Etat	DSIL	27,88 %	28 569,00 €
Commune	Fonds Propres	20,41 %	20 915,00 €
TOTAUX HT		100%	102 473,00 €

### **6 – Gestion du Personnel (db 7-2021)**

Il est nécessaire de prendre une délibération pour être autorisé à lui rembourser ses frais de péage de l'agent communal quand il est en déplacement.

Le Conseil Municipal accepte la demande.

### **7 – Travaux et Achats divers (db 8-2021)**

Le Pont de la Clé au Pot sera réparé quand les conditions de travaux seront réunies (basses eaux). La Mairie de Saint-Denis-sur-Sarthon valide également le devis SECHET présenté au dernier Conseil après consultation de 3 entreprises, d'un montant de 8.000 E HT. La commune de St Denis sur Sarthon financera 75% et Cuissai 25%.

Un nouveau devis de plateforme en bois accessible pour le Chaumont est sollicité (suite à une première consultation infructueuse). L'entreprise Art et Bois est retenue entre deux propositions pour un montant de 5.787,60 E TTC.

Une consultation de réparation de la voute de l'église a été organisée. L'entreprise Art et Bois pour un montant de 4917,60 E TTC est retenue. La Commune cherchera des appuis financiers orivés pour l'aider à cette réalisation.

Réparation des accotements et fossés : 8 000 E TTC

Peinture et isolation de la salle polyvalente : à l'étude et a engager pendant la période de fermeture obligatoire de la salle.

## **8 – Location salle Petite réception (db 9-2021)**

La location de la salle de petite réception a été retirée du bail annuel de Mr LE BOTERFF. Ce retrait provoque une diminution de sa location mensuelle qui passe de 500€ à 420€. Pour tenir compte de la crise sanitaire, la location mensuelle du premier semestre a été ramenée à 400€.

La possibilité de location de la salle de petite réception a été ré-ouverte pour les habitants de Cuissai. Dans ce cadre et comme prévu le hall d'entrée a été équipé d'une gazinière et d'un réfrigérateur.

La Société Million Maki valide la proposition de location « à l'opération » pour des cours de fabrication de Sushis, sur la base de deux opérations par mois facturées à 160€ par opération (1 en semaine et 1 le samedi). Convention en cours de signature, prévoyant un planning préalablement validé.

## **9 – Vote du Budget Primitif 2021 (db 10-2021)**

Le fonctionnement est présenté aux conseillers, équilibré à un montant de 335.359,69€.

Il n'y a pas d'évolution significative des charges de fonctionnement. Le résultat reporté des recettes permet de dégager un virement à la section de fonctionnement de 102.645,48€, laissant un (faible) volume de fonds propres de 31.820 €

En recettes, les propositions sont le plus souvent des transpositions du réalisé de l'année précédente, les principales dotations de l'Etat n'étant pas connues à ce jour.

La marge de manœuvre en recettes de fonctionnement se situe dans le Résultat reporté cumulé des années précédentes.

L'investissement est présenté au Conseil, équilibré à 211.366,00€

L'inscription des 110.000€ de tranche 2 en dépenses d'investissement et les frais annexes de l'ordre de 12.750 € nécessitent un virement de la section de fonctionnement de 102.645,48€ pour équilibrer le budget.

Ce montage est réalisé sur nos ressources et ne prend pas en compte les éventuelles subventions évoquées au point 5.

## **10 Vote des taxes impôts locaux (db 11-2021)**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux des Taxes sans augmentation par rapport à l'an dernier.

Taxe Habitation :	<b>8,15%</b>
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties :	<b>11,73%</b>

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **6,09%**

## **11 Rapports CUA Déchets/Eau/Assainissement (db 12 13-2021)**

Rapports sur table : Déchets & Eau/assainissement

Il est demandé au Conseil d'approuver ces rapports, il les valide.

### **Questions diverses**

Repas Anciens : En l'absence de possibilité de tenir le repas des anciens, il est proposé de coordonner une action « chocolats de Pâques » avec le Club de l'Espérance s'il accepte.

Fibre Optique : Avancement de la fibre pour la zone bourg prochainement.